



# HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaine réunion
2. ARTICLE 83 des REGLEMENTS GENERAUX
3. COMMISSION FEMININES
4. COMPETITIONS SENIORS – Engagement tardif
5. COUPES SENIORS – Tirage au sort du 2eme tour de la Coupe Artois
6. COMPETITIONS FUTSAL – Composition des groupes
7. COMPETITIONS FUTSAL – Championnat Vétérans Futsal
8. GESTION des LITIGES – Restreinte du 2 septembre 2023



## DISCIPLINE PROCHAINE REUNION



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 24 SEPTEMBRE 2023**, y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission :**  
**Bernard DEJARDIN.**



## ARTICLE 83 des REGLEMENTS GENERAUX DU DISTRICT



### CLUBS EN INFRACTION AVEC LES OBLIGATIONS CONCERNANT LES EQUIPES ENGAGEES

#### Situation au 25 septembre 2023

Rappel des dispositions :

- > La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales du nombre d'équipes engagées et terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe seniors A
- > La non-observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.
- > Une rétrogradation résultant des dispositions ci-dessus intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.
- > Il est rappelé que les vétérans à 11 et à 7 n'entrent pas en ligne de compte pour la détermination des équipes, de même que les ententes seniors. Une entente en jeunes ou en féminines est décomptée pour une demi-équipe sauf pour les catégories U6 à U9 pour lesquelles la demi-équipe est validée par groupe indivisible de 6 licenciés.
- > Les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe

#### D1

OS ANNEQUIN - Manque 1 équipe jeunes à 11

#### D3

ES AGNY - Manque 1 équipe jeunes

#### D4

ES ELEU - Manque 2 équipes jeunes

ES VIS VALSENSEE - Manquent 1/2 équipe de jeunes

#### D5

FC BEAUMONT - Manque une équipe de jeunes pour accéder en D4

AS VENDIN – Manque une équipe de jeunes pour accéder en D4

#### D6

US MONDICOURT - Manque une équipe pour le maintien

ES OURTON – Manque une équipe pour le maintien

#### D7

JS ACHIET - Manque une équipe pour accéder en D6

ES THIENNES - Manque une équipe pour accéder en D6

US VALHUON - Manque une équipe pour accéder en D6

Richard RATAJCZAK.



## COMMISSION FEMINIENS



### CHAMPIONNAT SENIORS A 8

> Suite au désengagement de l'OLYMPIQUE LIEVIN dans La poule B, elle sera composée de 8 équipes et deux exempts : US Chts Avion – USO Meurchin - FC Bouvigny – US Carvin Ruch – FC Méricourt – FC Montigny -ES Roeux – OSC Vitry –

> Forfait général du FC HERSIN en groupe D – Amende de 30 euros.

### U16F

> Ce **samedi 23 septembre 2023** a eu lieu la rentrée du foot pour la catégorie U16F. La commission féminine remercie les clubs de **MEURCHIN** et **ANZIN ST AUBIN** pour leur accueil ainsi que les clubs présents.

> Ces rentrées du foot demandent de la préparation de la part des techniciens et membres de commission, nous regrettons l'absence de 4 clubs : **NOYELLES sous LENS – FC BOUVIGNY – MAZINGARBE et VENDIN** qui viennent perturber le bon déroulement de ces journées.

La Présidente de la Commission :  
Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission :  
Delphine BRESA.



## COMPETITIONS SENIORS

### ENGAGEMENT TARDIF



#### SENIORS D7 – GROUPE D

Les clubs de ce groupe sont priés de prendre note de l'engagement tardif de **ES LAVENTIE (c)** qui reçoit le **dimanche à 17 heures**.

Premier match le **30 Septembre** à 15 heures : US Ham (b) / ES Laventie (c)

Le Président de la Commission :  
Richard RATAJCZAK.



## COUPES SENIORS



## PROVES VERBAL

### TIRAGE du 2ème TOUR DE LA COUPE ARTOIS SENIORS qui se déroulera le 1<sup>er</sup> Octobre 2023

**Présents** : MM. André SOJKA - Gilbert COPPIN - Dominique GEENS – Francis DAUTREMEPUIS - Eric GOOSSENS –

RAPPEL ANNEXE 11H Article 3 :

Règles de base : - Le tirage au sort est intégral. - En coupe d'Artois seniors, la rencontre est inversée à partir de 2 niveaux d'écart

Article 6 : Publication : A l'issue du tirage au sort, la commission publie un procès-verbal, sachant qu'il lui appartient de rectifier les anomalies qui auraient pu se produire, les clubs concernés en étant informés.

1. FC GIVENCHY/AC NOYELLES GODAULT
2. CSAL SOUCHEZ/SCF ACHICOURT
3. O. LIEVIN/ES ANGRES
4. US LESTREM/ES STE CATHERINE
5. ENT VERQUIN/AS VIOLAINES
6. US BIACHE 2/US VIMY 2
7. FC SERVINS/US HEUCHIN LISBOURG
8. US CHTS AVION/US BILLY BERCLAU
9. FCE LA BASSEE/EC MAZINGARBE
10. FC TILLOY/US GONNEHEM
11. FC LA ROUPIE/AS BAPAUME
12. ES ST LAURENT BLANGY/AS BREBIERES
13. CS PERNES/CAR. BILLY MONTIGNY 2
14. AS COURRIERES/BEUVRY US
15. ASPTT ARRAS/OS AIRE 2
16. US LAPUGNOY/AS TINCQUIZEL
17. ES BULLY 2/FC LA COUTURE
18. AS BAILLEUL/BERTHOULT/SUD ARTOIS BEAUMETZ
19. US MONCHY BRETON/FC THELUS
20. OC COJEUL/AS LENS
21. US IZEL LES EQUERCHIN/FC CAMBLAIN
22. USA ARLEUX/RC VAUDRICOURT KENNEDY
23. FC DAINVILLE/US MAISNIL LES RUITZ
24. ESTREE BLANCHE RENAISSANCE/US PAS
25. DYNAMO CARVIN/ES HAISNES
26. US NOEUX 2/AS SALOME
27. UC DIVION/US ANNEZIN
28. US BOUBERS CONCHY/AS AUCHY LES MINES
29. ES LABEUVRIERE/FC HERSIN
30. JS ECOURT 2/US CARVIN RUCH
31. DR LAMBRES LES AIRE/SC FOUQUIERES/LENS

32. FC AUCHEL/STADE BETHUNE 2
33. AS VALLEE TERNOISE/US HOUDAIN
34. FC BEAUMONT/AJ ARTOIS
35. AS FREVENT/AAE AIX NOULETTE
36. ES DOUVRIN/US HESDIGNEUL
37. US NOYELLES/LENS 2/USO LENS
38. US CROISILLES/OS ANNEQUIN
39. O. BURBURE/ES VENDIN LE VIEIL
40. ES AGNY/CS DIANA LIEVIN

Exempts : AS BARLIN, AFC LIBERCOURT, JF MAZINGARBE, FCH LENS et LOISON AS

**Toutes les rencontres se déroulent à 15 heures sauf :**

ES BULLY 2/LA COUTURE à 17 h 00 sur synthétique

JS ECOURT 2/RUCH CARVIN à 17h15

US NOYELLES S/LENS/USO LENS à 17h00

Pour toutes les autres coupes, le premier tour est reporté au **29 octobre 2023** (Plateau, Demandrille, Letevé, Mallez) et 2<sup>ème</sup> tour Cica

Les membres de la Commission des Coupes



## COMPETITIONS FUTSAL



### COMPOSITION des GROUPES

#### FUTSAL D1

Beuvry Tigers (jeudi 20 heures 30) – Festubert Melting (jeudi 20 heures 45) – Grenay Futssal (jeudi 20 heures 30) – Hersin Futsal (mercredi 20 heures 45)– La Bassée Futsal (b) (mercredi 20 heures 30 – Méricourt Futsal (jeudi 20 heures 45) – Noyelles Godault Futsal (mercredi 19 heures 30) – Pont à Vendin Fusal (jeudi 20 heures) – St Venant Futsal (mardi 20 heures) – US Vimy (jeudi 20 heures 30) –

#### FUTSAL D2 – GROUPE A

OS Aire (mercredi 20 heures 45) – Barlin Futsal (b) (vendredi 20 heures) – Courcelles Futsal (jeudi 20 heures 30) – Essars Raya (vendredi 21 heures 15) - Festubert Melting (b) (mercredi 20 heures 45) – Givenchy Futsal (jeudi 20 heures) - Grenay Futsal (b) (jeudi 20 heures) – La Bassée Futsal (c) (mercredi 20 heures 30) – Noeux Futsal (vendredi 20 heures 45) –

#### FUTSAL D2 – GROUPE B

OS Aire (b) (mercredi 20 heures 45) – FA Arras (lundi 20 heures) – AS Arras (mercredi 20 heures 30) – OF Arras (jeudi 18 heures) – Dourges Futsal (b) (lundi 20 heures 30) – Essars Raya (b) (vendredi 21 heures 15) - Libercourt Futsal (lundi 20 heures) – Noeux Futsal (b) (vendredi 20 heures 45) – Pont à Vendin Futsal (jeudi 20 heures) – St Venant Futsal (b) (mardi 20 heures) -

**Gérard DEBONNE.**

**Eric GOOSSENS.**



## COMPETITIONS FUTSAL



Le département Futsal du District souhaite créer un championnat Futsal Vétérans.

Ce championnat Loisirs mais Futsal sera composé de clubs Futsal mais aussi de clubs en herbe.

Seuls les 12 premiers clubs seront inscrits.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas, envoyer votre candidature à l'attention de la Commission Futsal au plus vite (début de la compétition souhaité pour la semaine du 9 au 15 octobre).

**Le Président de la Commission Futsal :**

**G. DEBONNE.**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du vendredi 22 septembre 2023

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### Journées du 10 septembre

#### SENIORS – D5 – POULE D

##### Rencontre N°26521638 DROCOURT USO 2 – BEAUMONT FC 1

1er forfait de DROCOURT.

BEAUMONT bat DROCOURT par forfait 5/0.

Amende de 25€ à DROCOURT.

#### SENIORS – D7 – POULE C

##### Rencontre N°26816663 GRENAY AG 1 – MERICOURT FC 2

1er forfait de MERICOURT.

GRENAY bat MERICOURT par forfait 5/0.

Amende de 25€ à MERICOURT.

Match retour à GRENAY.

#### SENIORS – D5 – POULE E

##### Rencontre N°226676156 CROISILLES US 2 – TILLOY FC 1

Réserves d'après match de CROISILLES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/4

Amende de 17 € à CROISILLES.

#### SENIORS – D6 – POULE B

##### Rencontre N°26522205 ESTEVELLES FC 1 – SAINT-NICOLAS SC 3

Match arrêté à la 59mn sur le score de 5/0 suite à l'intervention des pompiers pour joueur blessé. La rencontre n'ayant pas eu sa durée réglementaire, la Commission donne match à rejouer à une date à fixer par la Commission compétente.

### Journées des 16 et 17 septembre

#### U15 A 8 – POULE B

##### Rencontre N°27087021 HENIN O 2 – SALLAUMINES AOSC 1

1er forfait de SALLAUMINES.  
HENIN bat SALLAUMINES par forfait 5/0.  
Amende de 10€ à SALLAUMINES.  
Match retour à HENIN.

### VETERANS A 8 – POULE B

#### Rencontre N°26801013 BAILLEUL AS - ANNEQUIN OS

1er forfait de ANNEQUIN.  
BAILLEUL bat ANNEQUIN par forfait 5/0.  
Amende de 15€ à ANNEQUIN.  
Match retour BAILLEUL.

#### Rencontre N°26801015 GREPAY US – MAISNIL US

1er forfait de MAISNIL.  
GREPAY bat MAISNIL par forfait 5/0.  
Amende de 15€ à MAISNIL.  
Match retour GREPAY.

### VETERANS A 8 – POULE C

#### Rencontre N°26846325 RC BOURS – ATREBATE FC

1er forfait de BOURS.  
ATREBATE bat BOURS par forfait 5/0.  
Amende de 7.50€ à BOURS.

### BRASSAGE U16

#### Rencontre N°26961338 AIRE OS 1 - -CAMBLAIN FC 1

1er forfait de CAMBLAIN.  
AIRE bat CAMBLAIN par forfait 5/0.  
Amende de 15€ à CAMBLAIN.

#### Rencontre N°26962309 BIACHE US 1 – SALLAUMINES AOSC 1

1er forfait de SALLAUMINES.  
BIACHE bat SALLAUMINES par forfait 5/0.  
Amende de 7.50€ à SALLAUMINES.

#### Rencontre N°26962492 MARLES COS 1 – DROCOURT USO 1

1er forfait de DROCOURT.  
MARLES bat DROCOURT par forfait 5/0.  
Amende de 7.50€ à DROCOURT.

### BRASSAGE U18 – NIVEAU 2

#### Rencontre N°27085878 HESDIGNEUL US 1 – VENDIN AS 1

1er forfait de VENDIN.  
HESDIGNEUL bat VENDIN par forfait 5/0.  
Amende de 15€ à VENDIN.

#### Rencontre N°26982601 LABOURSE RC 1 – LILLERS FC 2

1er forfait de LABOURSE.  
LILLERS bat LABOURSE par forfait 5/0.  
Amende de 7.50€ à LABOURSE.

#### Rencontre N°26986035 NOYELLES GLT AC 1 – ENT. ANNEZIN/BETHUNE AFCLL 1

1er forfait de ENT. ANNEZIN/BETHUNE.  
NOYELLES GLT bat ENT. ANNEZIN/BETHUNE par forfait 5/0.  
Amende de 15€ à BETHUNE.

## BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

### Rencontre N°26984945 ARRAS ASPTT 1 – ARTESIEN SC 1

1er forfait de ARRAS.

1er forfait de ARTESIEN.

Amende de 15€ à ARRAS.

Amende de 15€ à ARTESIEN

### Rencontre N°26984529 BETHUNE AFCLL 1 – BRUAY USO 2

1er forfait de BETHUNE.

BRUAY bat BETHUNE par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BETHUNE.

### Rencontre N°26985713 MERICOURT FC 1 – ANNAY FC 1

1er forfait de ANNAY.

MERICOURT bat ANNAY par forfait 5/0.

Amende de 7.50€ à ANNAY.

## COUPE CICA SENIORS

### Rencontre N°27089087 LILLERS FC 3 – BOUBERS CONCHY US 2

Forfait de BOUBERS CONCHY.

LILLERS bat BOUBERS CONCHY par forfait 5/0

Amende de 25€ à BOUBERS CONCHY.

### Rencontre N°27089259 CALONNE RC 2 – ABLAIN US 2

Forfait de CALONNE.

ABLAIN bat CALONNE par forfait 5/0

Amende de 25€ à CALONNE.

### Rencontre N°27089262 CALONNE FCC 3 – HAM US 2

Forfait de HAM.

CALONNE bat HAM par forfait 5/0

Amende de 25€ à HAM.

## BRASSAGE U18 – NIVEAU 2

### Rencontre N°26982863 BEAUMETZ SUD ARTOIS 1 – ARRAS OF 1

Réserves d'avant match de ARRAS, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/5

Amende de 17 € à ARRAS.

## BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

### Rencontre N°26985714 MONTIGNY FC 1 – AVION CHTS US 1

Match arrêté à la 47mn sur le score de 0/8 pour joueur blessé. La rencontre n'ayant pas eu sa durée réglementaire, la Commission donne match à rejouer à une date à fixer par la Commission compétente.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,  
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,  
Marc TINCHON.